

Enquête auprès des membres

Enquête sur la diversité de la mise en œuvre de l'ESG par les caisses de pension

Novembre 2020

Hanspeter Konrad, lic. iur. avocat, directeur ASIP

En novembre 2020, ASIP – l'Association suisse des institutions de prévoyance – a mené une enquête bilingue auprès de ses membres.

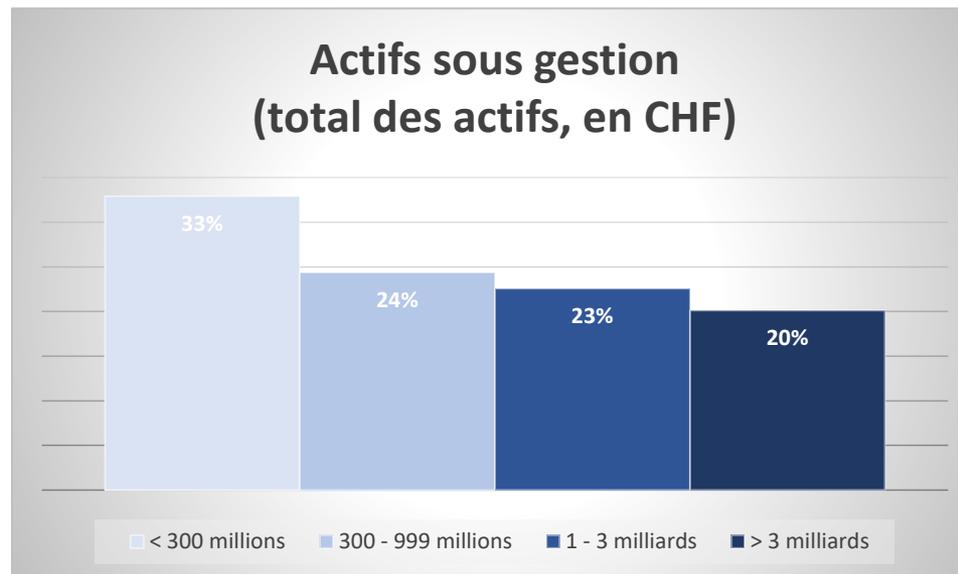
L'objectif de l'enquête était de constater **la diversité de la mise en œuvre des ESG par les caisses de pension en Suisse**. L'enquête comprenait **24 questions** pour déterminer si et de quelle manière la durabilité est mise en œuvre dans la stratégie d'investissement.

L'enquête a été menée en collaboration avec CSSP SA, un expert en durabilité par les caisses de pension.

Enquête représentative

Avec un total de **160 caisses de pension suisses** participant à l'enquête, et donc avec un taux de **réponse de 22 %**, l'enquête peut être considérée comme représentative.

Des caisses de pension issues de plus de 25 cantons et représentant toutes les tailles (actifs sous gestion et total du bilan) ont pris part à l'enquête.



Motifs et durabilité

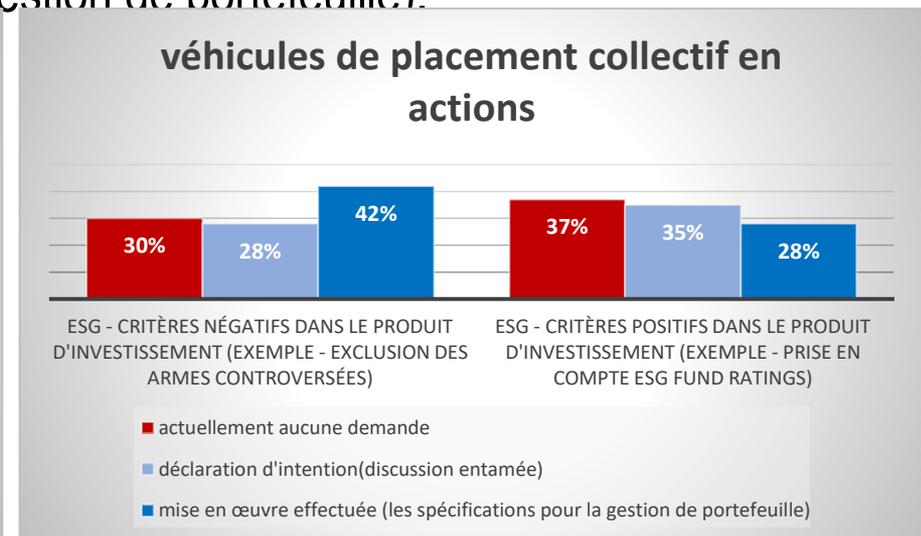
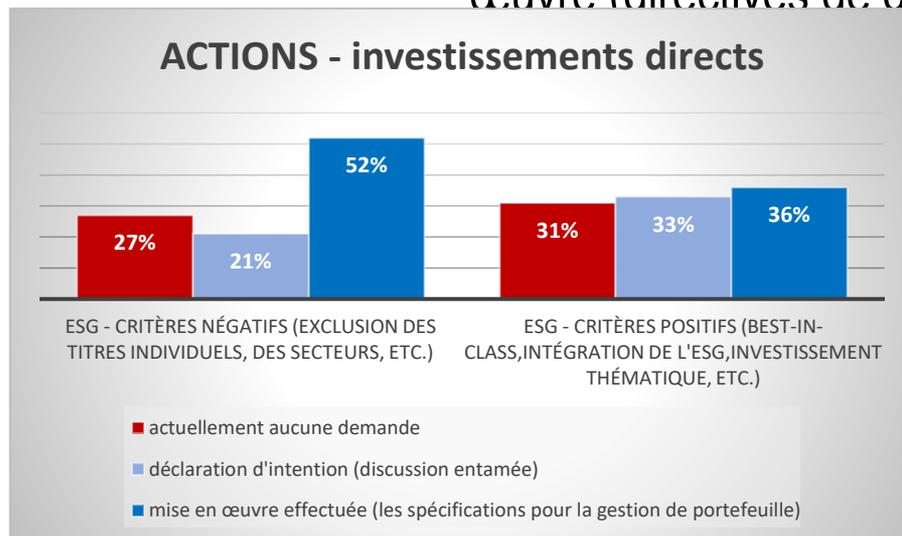
Deux motifs en particulier peuvent être classés comme pertinents pour la mise en œuvre de la durabilité dans la stratégie d'investissement.

La **durabilité par conviction** (60 % d'accord) et la **gestion des risques** (51 % d'accord) sont les deux principaux axes de la mise en œuvre de l'ESG/ durabilité dans la stratégie d'investissement des 160 caisses de pension interrogées en Suisse.

Actions et durabilité

Près de la moitié des caisses de pension interrogées ont des investissements directs en actions (47 %) et plus de 90 % sont investies dans des placements collectifs de capitaux (fonds).

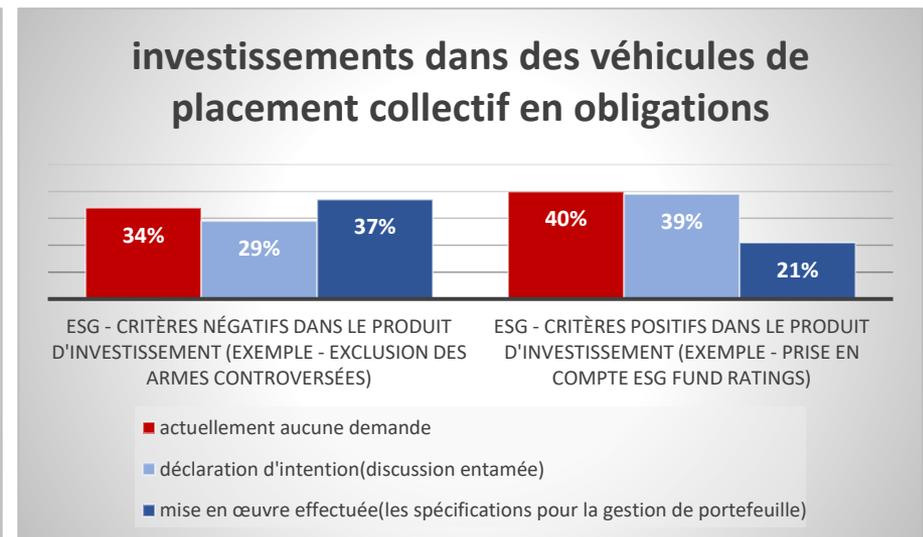
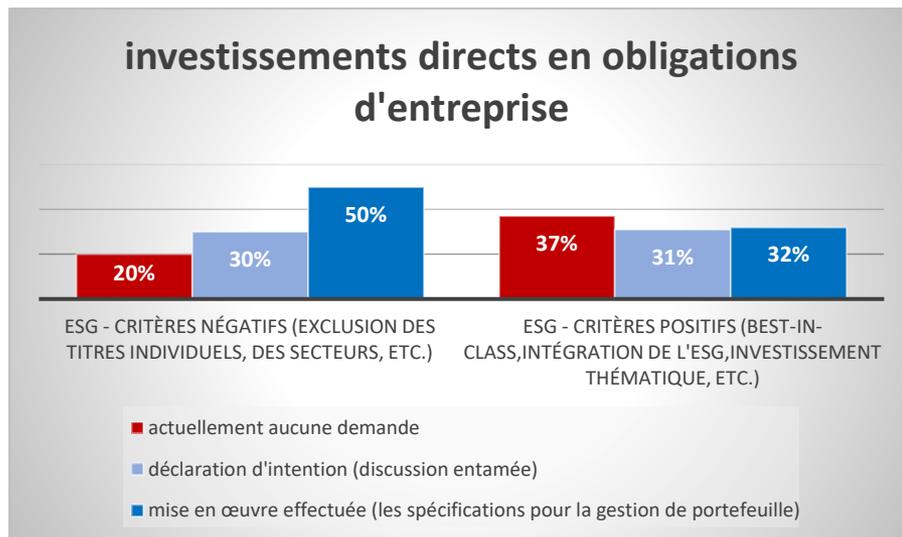
60 à 70 % des caisses de pension intègrent la durabilité dans leur stratégie - le signal de départ a été donné (discussion engagée) ou les processus correspondants ont déjà été mis en œuvre (directives de gestion de portefeuille).



Obligations et durabilité

De même, près de la moitié des caisses de pension interrogées détiennent des investissements directs en obligations d'entreprise (48 %) et plus de 80 % sont investies dans des placements collectifs de capitaux (fonds).

Entre 60 et 80 % des caisses de pension intègrent la durabilité dans leur stratégie - le signal de départ a été donné (discussion engagée) ou les processus correspondants ont déjà été mis en œuvre (directives de gestion de portefeuille).



Près de 95 % des caisses de pension interrogées ont des investissements dans l'immobilier.

Plus de la moitié des caisses de pension (55 %) sont déjà impliquées dans diverses stratégies de durabilité pour l'immobilier.

Les mentions les plus fréquentes sont :

la prise en compte des émissions de CO₂, la certification des bâtiments (label Minergie), la consommation d'énergie/ le bilan énergétique et les notations du GRESB

La stratégie comprend également la prise en compte de mesures d'efficacité, la promotion des énergies renouvelables, des bâtiments certifiés ou à émissions nulles, la réduction des coûts du cycle de vie, l'absence de combustibles fossiles dans les nouveaux bâtiments ou les rénovations, l'absence de composants toxiques (peintures, sols, etc.), des nouveaux bâtiments avec une utilisation économique du terrain ou avec des concepts de mobilité à domicile.

Environ la moitié des caisses de pension interrogées (52 %) investissent dans le capital-investissement et, parmi celle-ci, **la moitié (52 %) sont déjà impliquées dans la mise en œuvre de la durabilité dans cette stratégie d'investissement.**

Les mentions les plus fréquentes sont :

Exclusions (par exemple, les armes), respect du Pacte mondial des Nations unies, réduction des risques climatiques (production de CO₂), concentration sur les objectifs de durabilité des Nations unies (logement social; solutions climatiques), intégration des facteurs ESG dans l'analyse des dossiers d'investissement

Un tiers des caisses de pension interrogées sont déjà impliquées dans **l'exercice des droits de vote pour des entreprises à l'étranger**. En outre, **40 %** des caisses de pension interrogées participent **directement ou indirectement à l'engagement et au dialogue avec les entreprises**.

Entre un tiers et la moitié des caisses de pension interrogées ont mis en œuvre leur stratégie de durabilité dans le cadre de divers processus concernant le contrôle des exclusions, la réglementation des investissements, l'audit par des tiers indépendants ou la publication des résultats des mesures de durabilité.

55 % des caisses de pension interrogées utilisent la liste **d'exclusion de SVVK-ASIR.**

39 % ont déjà ancré une stratégie de durabilité dans **leur réglementation en matière d'investissement.**

31 % font vérifier les résultats de la mesure de la durabilité (par exemple, les exclusions, la notation ESG, les indicateurs climatiques) **par des tiers indépendants.**

18 % des caisses de pension interrogées **publient les résultats de leurs mesures de durabilité.**

Conclusion de l'enquête

„La diversité dans la mise en œuvre de l'ESG est vécue activement“

Enquête représentative avec un taux de réponse de 22 % de toutes les régions et tailles de caisses de pension (actifs sous gestion et répartition cantonale) en novembre 2020 :

- La durabilité par conviction et la gestion des risques comme principales motivations
- Plus de la moitié des caisses de pension interrogées utilisent la liste d'exclusion SVVK-ASIR et plus d'un tiers ont une stratégie de durabilité ancrée dans leurs règlements d'investissement.
- Environ 60 à 80 % des caisses de pension investies en actions et en obligations sont concernées par une stratégie de durabilité ou par la mise en œuvre de critères ESG tant négatifs que positifs (des discussions ont été entamées et des exigences spécifiques de gestion de portefeuille ont été définies).
- Des stratégies de durabilité sont déjà appliquées par plus de la moitié des caisses de pension investies dans l'immobilier et le capital-investissement.
- Un tiers des caisses de pension interrogées participent à l'exercice des droits de vote pour les entreprises à l'étranger et avec une participation de 40 % dans l'engagement / le dialogue avec les entreprises.

Contact

Hanspeter Konrad

lic. iur. avocat / directeur ASIP

 konrad@asip.ch

 www.asip.ch

 +41 43 243 74 15

ASIP - Association Suisse des Institutions de Prévoyance

Kreuzstrasse 26

8008 Zurich